

# Alternatives Economiques

Une nouvelle crise  
financière à l'horizon  
Le Japon face à l'inflation  
Tour de vis pour les  
ruptures conventionnelles ?

JANVIER 2026 | N° 466 | 5,90 €

## AU PAYS DE L'HÉRITOCRATIE

Pourquoi la France redevient une société  
d'héritiers (et comment y remédier)



France métropolitaine  
ISSN 0247-3739

Belux / Italie / Grèce / Esp. / Port. (cont) 6,90 € ■ Allemagne 7,90 € ■ Suisse 10,20 CHF ■ DOM/S 6,90 € ■ Can. 10,99 \$ CAD ■ Tun. 13,20 TND ■ TOM/S 850 XPF ■ Maroc 69 MAD

# SOMMAIRE



## DOSSIER

### Au pays de l'héritocratie

Le ruissellement existe bel et bien... Pas des riches vers les pauvres, comme l'affirment les libéraux, mais des riches vers leurs enfants, de génération en génération, créant des dynasties d'héritiers et des inégalités vertigineuses. Comment enrayer cette mécanique, alors que les Français restent très réticents à l'idée de taxer les successions ?



24



46

3\_ ÉDITORIAL de Christian Chavagneux

6\_ Courrier

## À CHAUD

8\_ Finance : la crise qui vient

12\_ En chiffres • La Question • Près de chez vous • L'Objet •

Et ailleurs... • La Bonne nouvelle • Le Graph

20\_ L'ANALYSE ÉCO Pourquoi l'UE s'entête à signer des accords de libre-échange

22\_ Y'A DU BOULOT ! de Sandrine Foulon

23\_ BD Pauvres riches par Besse et la Blanche

## ENJEUX

38\_ Tour de vis pour les ruptures conventionnelles ?

42\_ « La précarité administrative rend possible l'exploitation des étrangers », entretien avec Diane Fogelman

44\_ DATA La « vélorution » risque de dérailler

46\_ Au Japon, le retour de l'inflation bouleverse l'économie

50\_ Les entreprises françaises lorgnent le Sahara occidental

52\_ CARTE La faim dans le monde recule, mais les foyers de crise se multiplient

54\_ Bientôt un groupe Mulliez ?

58\_ Shein, Temu : la taxe sur les petits colis ne suffira pas

60\_ DATAVIZ La précarité énergétique bat des records

62\_ Sucre : derrière la douceur, un marché de brutes

66\_ Certificats d'économie d'énergie : des faux amis de la transition

## IDÉES

68\_ ENTRETIEN avec Lucas Chancel  
« La transition énergétique peut être un moment d'émancipation et de justice sociale »

72\_ MANUEL D'ÉCONOMIE POPULAIRE Adam Smith

75\_ Opinions

80\_ HOMMAGE René Passet, un penseur de la globalité

82\_ Lectures

88\_ CULTURE La bataille des consignes Amazon

90\_ HISTOIRE Anita Conti, pionnière de l'écologie marine

## AGIR

94\_ En Camargue, le sel sur le banc des accusés

97\_ Agenda

98\_ PERTES & PROFITS par Enzo

# « La précarité administrative rend possible l'exploitation des étrangers »

Dans un récent rapport, l'ONG Amnesty International France donne à entendre « des récits rares » de travailleurs et travailleuses étrangers surreprésentés dans certains secteurs de l'économie française.



**Diane Fogelman**  
Chargée de plaidoyer migrations  
à Amnesty International France

**Vous avez publié le 5 novembre un rapport intitulé « A la merci d'un papier. Quand l'Etat français fabrique la précarité des travailleur.euses étranger.es ». Quels en sont les principaux enseignements ?**

Chaque jour, dans des secteurs essentiels de l'économie française que sont les hôpitaux, la restauration, l'hôtellerie..., des personnes sont victimes d'exploitation de la part de leur employeur et subissent des conditions de travail très attentatoires aux droits humains. On parle de vol de salaires, de conditions de travail dangereuses, de harcèlement, sexuel ou moral.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle est entretenue par la politique de l'Etat français qui délivre beaucoup de titres de séjour pour le travail de courte durée, de quelques mois, un an, deux ans... Il y a aujourd'hui plus de 30 motifs de délivrance de titre de séjour, toutes catégories confondues, que ce soit pour la famille, le travail, les études ou le refuge.

Or, un titre de courte durée implique l'obligation de passer parfois des mois en amont à préparer un futur renouvellement. C'est une vie passée dans l'administratif. Cela impose de se maintenir dans un emploi qui peut être un lieu

Attente devant la préfecture de Nanterre (92) pour l'obtention de titres de séjour, le 2 octobre 2017. Amnesty International dénonce l'organisation par l'Etat de la précarité des travailleurs étrangers.  
© STÉPHANE LAGOUTTE - MYOP



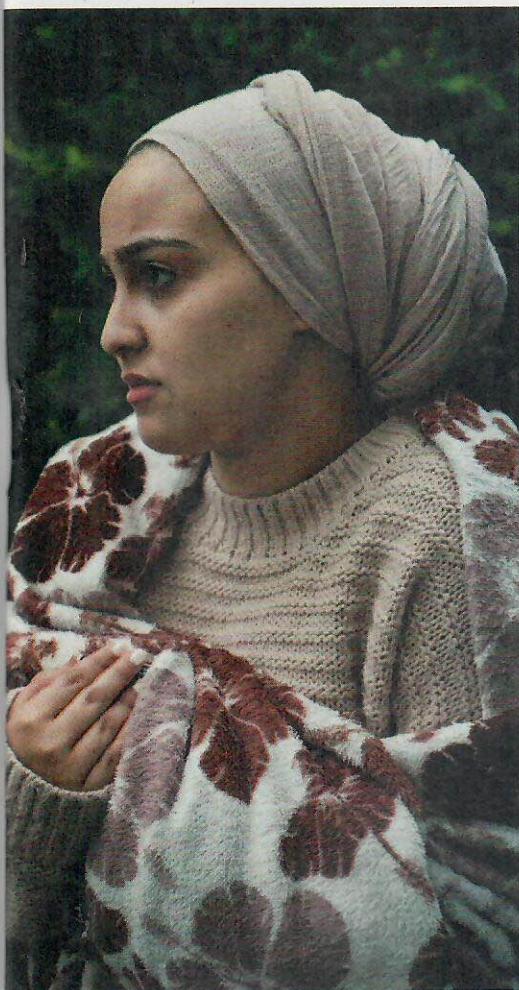
d'exploitation, puisque pour obtenir un titre de séjour, il faut être en emploi. Il arrive que des cartes soient délivrées avec un tel retard qu'elles sont expirées avant d'être reçues.

Cette précarité administrative génère des ruptures de droits. Et elle enferme les personnes dans des emplois où elles peuvent être exploitées et maltraitées. Un tel fonctionnement pèse particulièrement sur les personnes racisées du Sud global, les femmes notamment.

Nous décrivons cette mécanique de fabrique des personnes sans papiers, dont il faut bien voir qu'elle concerne aussi des femmes et des hommes qui ont des titres de séjour et peuvent tomber dans l'irrégularité. Les trajectoires des personnes en migration face à l'administration ne sont pas linéaires.

**Cette situation n'est pas nouvelle. S'est-elle aggravée ces dernières années ?**

On ne peut pas dire qu'il y a eu un âge d'or du titre de séjour. Il y a cependant une dégradation qui s'accélère ces dernières années. Pendant que l'accès à une carte stable se durcit, les nouveaux textes démultiplient les catégories de cartes de



séjour courtes. On constate une surenchère législative pour restreindre l'accès à la carte de résident, de dix ans.

L'élévation des conditions du niveau attendu en langue française en est un bon exemple. C'est l'un des critères qui bloquent la possibilité d'accéder à la stabilité, avec un titre pluriannuel, y compris pour des personnes qui vivent en France depuis longtemps. Les titres temporaires les enferment dans ce cycle d'instabilité.

La dématérialisation constitue un frein supplémentaire. Il est aujourd'hui quasiment impossible d'entrer dans une préfecture sans rendez-vous. Or, les créneaux sont rares, il y a un marché noir, et les personnes se trouvent empêchées de remplir les démarches de renouvellement.

#### **Que faudrait-il faire pour remédier à ce problème ?**

Il est urgent de simplifier la situation actuelle. Ce serait dans l'intérêt de tout le monde (employeurs, personnes étrangères, administration). Cela voudrait dire opter immédiatement pour la délivrance d'un titre pluriannuel de quatre ans au moins. Et proposer un titre unique pour le travail.

Propos recueillis par Céline Mouzon